Page: 1 / 2

MISE EN DEMEURE

Le formulaire EXE14 est un modèle, qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, pour formaliser une mise en demeure adressée au titulaire d'un marché privé.

A - Identification du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice)

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché privé.)

SEDRE

SERVICE MAINTENANCE - GESTION LOCATIVE

53, rue de Paris – B.P. 40172 - 97464 Saint-Denis Cedex

SIRET 310 863 378 000 25

Tél.: 02.62.94.76.00 Fax: 02.62.21.55.70

B - Identification du titulaire du marché

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du titulaire individuel ou de chaque membre du groupement titulaire, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET. En cas de groupement d'entreprises titulaire, identifier le mandataire du groupement.]

ENTREPRISE GRONDIN

1 rue Ludovic Rochefeuille – 97 441 Sainte Suzanne SIRET 483 739 447 000 33

Gsm 0692 87 01 45 Fax 0262 52 07 88

n Conditions d'envoi de la mise en demeure au titulaire du marché privé : (Cocher la case correspondante.)

[X] directement au titulaire.

C - Objet du marché

n Objet du marché privé :

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché privé. En cas d'allotissement, préciser également l'objet de la consultation. En cas d'accord-cadre, indiquer l'objet de ce dernier.)

TRAVAUX DE REHABILITATION

Gr.0621 - OPERATION « GRANDE FONTAINE » - 5LLS

lot 1 – gros œuvre - charpente métallique – couverture – revêtements durs – plaques de plâtre lot 2 – menuiserie métallique – menuiserie aluminium – menuiserie bois – menuiserie PVC

- n Date de la notification du marché privé :
- n Durée d'exécution du marché privé :

D - Clauses contractuelles mises en œuvre.

(Préciser les clauses contractuelles du marché privé, notamment les articles du CCAG ou du CCAP, mises en œuvre pour la mise en demeure).

- CCAG,
- CCAP,
- CCTP,
- plans d'exécution

E - Lettre.

(Cocher les cases correspondantes.)

Madame, Monsieur,

Par comptes rendus de réunion de chantier, il vous a été demandé d'exécuter les prestations désignées cidessous :

(Détailler les prestations visées par la mise en demeure.)

Préparation de chantier :

- Lot 1 : couverture : ancrages permanents (cf. CCTP couverture §"description des ouvrages", art. 1.8) : demande de transmission de la ou des fiche(s) technique(s) du/des produits proposé(s), ainsi qu'un plan de pose à soumettre pour visa, et mise en œuvre dans les meilleurs délais une fois la validation obtenue. Cette demande est répétée depuis le 13/03/2014 . Comme il a été rappelé en début de chantier, les ancrages permanents doivent être mis en place en début de chantier pour assurer la sécurité des travailleurs durant la durée du chantier.
- Lot 2 : menuiserie métallique / métallerie / serrurerie : préparation de l'ensemble des plans d'atelier et de chantier (cf. CCTP § "05 menuiserie métallique" art. 1.1), et plans de réservations des éléments de menuiseries métalliques et notamment des garde-corps des logements, grilles, mats TV, mains courantes : première demande notée au compte rendu de la réunion du 13/02/2014, et relance systématique à chaque réunion de chantier depuis le 10/04/2014. Les portails métalliques des logements 22 & 24, qui ont été réalisés, l'ont été sur la base de documents d'exécution réalisés & transmis par le maître d'œuvre. Pour remédier à cette situation, le maître d'œuvre a aussi réalisé & transmis des documents d'exécution pour la réalisation des autres éléments du logement 22, mais cela n'a entraîné aucune réaction de l'entreprise.

Exécution des travaux :

- Lot 1 : couverture : ancrages permanents (cf. CCTP couverture § "description des ouvrages", art. 1.8) : fourniture et pose des ancrages de sécurité sur les couvertures des bâtiments existants et des extensions. Cette demande est répétée depuis le 13/03/2014. Comme il a été rappelé en début de chantier, les ancrages permanents doivent être mis en place en début de chantier pour assurer la sécurité des travailleurs durant la durée du chantier.
- Lot 2 : menuiserie métallique / métallerie / serrurerie : préparation de l'ensemble des éléments de menuiseries métalliques et notamment des garde-corps des logements, grilles, mats TV+SAT, mains courantes (cf. CCTP § "05 menuiserie métallique" art. 2.1.1 à 2.3.1 & art. 2.4.2): première demande notée au compte rendu de la réunion du 13/02/2014, et relance systématique à chaque réunion de chantier depuis le 10/04/2014 (PM : seules les portails métalliques des logements 22 & 24 ont été réalisés).

Cette demande est conforme aux clauses d'exécution du marché privé.

Ces prestations, régulièrement demandées, ne sont pas exécutées à ce jour. (Expliquer, de manière très précise, en quoi les prestations commandées ne sont toujours pas exécutées.)

Il n'exista aucune raison objective justifiant la non-réalisation de ces prestations : pas d'impossibilité technique ou matérielle d'aucun ordre. Pour remédier à la carence en documents d'exécution, le maître d'œuvre a exécuté une partie de ces derniers à ces frais, en recommençant si nécessaire lesdits documents et en cherchant les solutions les plus économiques. L'entreprise, chaque semaine ou presque, s'est engagée en réunion de chantier à produire les documents d'exécution pour la semaine suivante, et leur mise en œuvre la semaine d'après. Et chaque semaine, le maître d'œuvre et le maître d'ouvrage ne pouvaient que constater l'absence d'avancement sur ces éléments.

Ces prestations doivent être exécutées, sans faute, 15 jours calendaires après réception de la présente au plus tard. En l'absence d'exécution à cette date, je prononcerai :

- [] la résiliation du marché privé, à vos torts et son exécution à vos frais et risques.
- [X] l'exécution à vos frais et risques par une autre entreprise, sans résiliation du marché privé, des prestations suivantes : (uniquement pour les marchés publics de travaux.)

Je vous invite à présenter vos observations avant le / /2014.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

A: SAINT DENIS, le 01/08/2014

Signature

(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

Page: 2 /